

Le Président

Belfort, le 11 Juin 2020

Monsieur Pierre FIETIER
Maire
1 Place de Turenne
90150 FONTAINE



N/Réf. : DGAGL /CAP – 2020/33

Objet : Avis du Grand Belfort – PC 090047 20 A0001

Monsieur le Maire,

Après une étude approfondie du permis de construire cité en objet, soumis à l'avis du Grand Belfort, je viens, par la présente, vous le formuler sous le triptyque : gestion des deniers publics, opportunités économiques et emplois.

S'agissant de la bonne gestion des deniers publics, il s'avère que cette zone à vocation économique a connu plus d'une décennie sans implantation. Ainsi, cette zone constituait un poids financier alors qu'elle doit être un élément majeur de levée de ressources.

A ce titre, cette implantation participe à cet objectif, concrétise un souffle nouveau et revêt un véritable potentiel aspirant d'autres activités dans l'intérêt du bien public.

Ce projet correspond à une véritable opportunité économique double.

D'une part, il contribue notablement à dynamiser l'activité économique du Grand Belfort, et au-delà, du nord Franche-Comté.

D'autre part, il concourt également à diversifier l'offre économique du Territoire de Belfort par un secteur inexploré jusqu'à présent ; toute diversification est un atout majeur dans une stratégie de développement économique, elle répondra en outre à une nécessaire résilience post-covid19.

Enfin, dans ce contexte de résilience territoriale, cette nouvelle activité économique répond à un besoin en terme d'emplois, accru notamment par les actualités mouvantes liés à GE, et plus récente, celle de la crise sanitaire dont nous venons à peine de sortir et qui donne à penser que l'entièreté de son onde de choc ne s'est pas encore produite. En outre, la localisation sur la commune de Fontaine est susceptible de répondre à un fort taux de chômage (23-27% selon les années) des plus jeunes (18-26 ans), concentré depuis plusieurs années dans les communes limitrophes et de deuxième couronne à Fontaine.

C'est par considération de l'ensemble de ces motifs sus-exposés, que j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable au projet présenté par ce permis de construire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Damien MESLOT

Président du Grand Belfort

Transmis à la Direction de l'urbanisme, service instructeur du Grand Belfort